DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE
D'UNE VENTE AU DEBALLAGE

(articles L.310-2, L. 310-5, R 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce
et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

1. DÉCLARANT :

Nom, prénom ou, pour les personnes morales, dénomination sociale :.....
.....
.....

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) : .....
.....
.....
N° SIRET : .....
Adresse : .....

Code Postal :……Ville .....

Téléphone : ……

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA VENTE AU DÉBALLAGE :

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail…)

.....
.....
……
……...

Marchandises vendues : neuves……Occasion.....

Nature des marchandises vendues :.....
.....
Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) :.

Date de début de la vente :……Date de fin de la vente.....

Durée de la vente (en jours) .....
.....

3. ENGAGEMENT DU DECLARANT :

Je soussigné, auteur de la présente déclaration (nom, prénom).....
.....

Certifie exacts les renseignements qui y sont contenue et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature :.....

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € *(art. L. 310-5 du code de commerce).*

4. Cadre réservé à l'administration :

Date d'arrivée :……N° d'enregistrement :……

Recommandé avec demande d'avis de réception
Remise contre récépissé

Observations :……